

Charte des Bonnesfontaines

Les Bonnesfontaines sont un lieu de vie dans lequel on cultive la joie de vivre, on dispense des services personnalisés de qualité et on effectue un accompagnement avec bienveillance.

1. Les soins

La philosophie de prise en soin est personnalisée et globale. Elle respecte les particularités et vise à promouvoir l'autonomie de chacun. L'état physique et psychologique du résident, mais aussi son environnement familial et social, ainsi que sa vie spirituelle, sont pris en considération. Des contacts ouverts et réguliers sont entretenus avec les proches des résidents. Les soins palliatifs sont intégrés dans la pratique quotidienne par des collaboratrices et collaborateurs spécialement formés. La dé-prescription de médicaments et les thérapies non médicamenteuses sont proposées au travers de préparations d'huiles essentielles ou de l'art-thérapie. L'accompagnement de fin de vie est assuré avec sensibilité et respect des valeurs de chacun.

2. L'hôtellerie

L'accueil est personnalisé. La cuisine est soignée, les repas sont variés, composés de produits frais et de saison. Ils proposent des mets végétariens et traditionnels fribourgeois. Une attention particulière est accordée au placement à table de chaque résident. L'hygiène et la propreté des chambres et locaux sont assurées de manière continue. La décoration intérieure et les extérieurs sont mis en valeur, contribuant à rendre agréable le cadre de vie des habitants de la maison.

3. La vie sociale

Les animations personnalisées sont adaptées aux désirs de chacun et les activités de groupes favorisent l'estime de soi et le maintien ou la création de liens sociaux et familiaux. Elles facilitent l'adaptation au milieu de vie, à la vie communautaire et créent un climat social positif et joyeux. Les rencontres intergénérationnelles sont soutenues. Les proches des résidents et le voisinage sont encouragés à participer aux activités de l'Institution et peuvent solliciter certaines prestations. La présence animale régulière est encouragée.

4. Les collaborateurs et collaboratrices

L'atmosphère de travail se veut positive et gaie. La santé, la sécurité et l'hygiène au travail sont des objectifs permanents. L'information et le dialogue avec les collaboratrices et les collaborateurs sont privilégiés. Des personnes de confiance, interne et externe à l'Institution, sont disponibles en tout temps. Le personnel partage les valeurs de l'institution et possède les compétences et le savoir-être indispensables. Il fait l'objet d'évaluations individuelles et collectives de manière régulière. Les Bonnesfontaines encouragent la formation d'apprentis et de stagiaires ainsi que la formation continue du personnel soignant, hôtelier, administratif et d'animation.

5. Le développement durable

L'institution vise à optimiser ses prestations aux résidents et sa gestion financière. Elle répond aux exigences légales et sécuritaires, met en oeuvre le système de management de la qualité. Elle atteint des objectifs de développement durable visant à réduire son empreinte écologique et adopte une attitude positive face aux changements et aux nouvelles technologies. Des contacts sont entretenus avec les parties prenantes, les autres institutions et les pouvoirs publics. L'EMS développe des prestations dans son quartier et les quartiers voisins. Les intérêts de la personne âgée en général et de la Résidence bourgeoisiale en particulier sont promus.

Code: REF-1.2.4-01	Auteur: chrmor	Page: 1/1	Date: 28.09.2026
Révision: 2	Validé par: chrmor	Nom du fichier: Charte des Bonnesfontaines	